

INFORMATIONS

12 septembre 2^{ème} sortie conviviale: Départ **07h15** pour le grand parcours (115 à 120 km) 23 partants maximum, inscription Alain. Lépinay et **09h45** pour le petit (45km environ). Inscription Gilles. Gautier.

Il y aura une voiture accompagnatrice avec des roues avant et matériel de dépannage.

Prévoir chaussures et vêtements à mettre dans la voiture d'Alain Lépinay, avant le départ. (Pour le repas du midi).

Un repas avec les conjoints non participants et sur inscription (**au plus tard le 05 septembre**) aura lieu à 13h00 au "**Relais Fleuri**" à St-Calez en Saosnois. **Prix du repas 13€**. Les chèques seront à libeller à l'ordre de "**Le Relais Fleuri**". Bulletin d'inscription (obligatoire) pour le repas à la fin des parcours.

Pour infos :

Sortie du mercredi : Départ 13h45 à partir du 03 octobre.

Départ 08h30 pour les "L et les S" à partir du dimanche 07 octobre.

Super U nous propose, du 20 août au 08 septembre, un rabais sur votre prochaine licence 2019.

5€ pour un caddy de **100€**, **8€** pour un caddy de **150€**, **12€** pour un caddy de **200€**, Vous pouvez le faire 4 fois au maximum pendant cette période soit 48€ de réduction

SORTIES DU CLUB : Septembre

Départ Place de République

Loisirs-Sportifs : 08h00

Vadrouilleurs : 09h00

Dimanche 02

V : 53 km

Mamers, route du Moulin de C., St-Vincent-des-P., Moncé, Peray, à dr. vers Marolles et à g. Dissé-sous-B., D38 vers Mézières et 3^{ème} à dr. D67 vers Dangeul, et après 200m à g. D128 Congé-sur-O., vers Ballon et à dr. Lucé-sous-B., à dr. Nouans, René, Thoigné, Courgains, Marquoie, Mamers.

L : 85 km

Mamers, Neufchâtel, Ancinnes, Bourg-le-R., Oiseau-le-P., Gesnes-le-G., Moulin-le-C., Hesloup, Alençon, le Chevain, Chassé, la Fresnay-sur-C., Roullée, Blèves, D3, Mamers.

S : 104 km

Mamers, Suré, St-Jouin-de-B., Parfondéval, Mortagne, St-Mars-de-R., Longny-au-P., Bizou, Rémalard, Bellou-sur-H., Colonard-C., rocade Bellême, Igé, St-Cosme-en-V., St-Rémy-des-M., Mamers.

Dimanche 09

V : 52 km

Mamers, vers Origny- le -R et à dr. **Route de Méaton, St-Rémy-des-M., St-Vincent-des-P., Moncé-en-S., à g. St-Cosme et à dr. Champassant Vers Bonnétable et à dr. Courcival, Jauzé, St-Aignan, Marolles, Monhoudou, Monfreslon, Commerveil, Route du Moulin de C., Mamers.**

L : 85 km

Mamers, Commerveil, St-Rémy-des-M., St-Vincent-des-P., Moncé-en-S., Peray, Terrehault, Bonnétable, Prévelles, Tuffé, Vouvray-sur-H., le Luart, Sceaux-sur-H., Boëssé-le-S., la Bosse, St-Georges-du-R., Guémançais, Champaisant, St-Rémy-des-M., Mamers.

S : 102 km

Mamers, St-Rémy-des-M., St-Cosme-en-V., Ruperroux-le-C., rocade de Bonnétable, Courcemont, Beaufay, Torcé-en-V., St-Célerin, La Chapelle-St-R., Gare de Connerré, Montfort-le-G., St-Corneille, Savigné-l'E., Courceboeufs, Courcemont, vers Bonnétable, 3^{ème} à g. Chemin vert, Ruperroux-le-C., St-Cosme-en-V., St-Rémy-des-M., Mamers

Dimanche 16

V : 51 km

Mamers, Origny le R., St Pierre des O., St Cosme en V., vers La Ferté, en haut de Goyette à dr. D60, Nogent le B., St Cosme en V., Maisonneuve, Moncé, vers Marolles et à dr., Montfreslon, Commerveil, route du Moulin de C., Mamers.

L : 86 km

Mamers, Courgains, Thoigné, René, vers Chérancé., à g. Piacé, vers Fresnay-sur-S., à l'entrée à g. St-Aubin-de-L., à la sortie tout droit, à dr. D226bis Montreuil-le-C., Douillet-le-J., Sougé-le-G., à dr. vers Fresnay-sur-S. et 1^{ère} à g. Assé-le-B., St-Victeur., à g. vers Oisseau-le-P., à dr. Fyé, Bourg-le-R., Louvigny, St-Rémy-du-V., Mamers.

S : 96 km

Mamers, Neufchatel-en-S., Alençon, D26, Croix de Médavy, tout droit jusqu'à Point du Jour, à dr. D906, Sées, Essay, Le Mêle-sur-S., Blèves, Marollette, Mamers.

Dimanche 23

V : 53 km

Mamers, Marquoie, Montrenault, St Calez, Monhoudou, Marolles les B., St Aignan, Jauzé, Sables, passer le bourg et 1^{ère} à g. Terrehault, à g. vers Marolles puis à dr. Courcival, Nauvay, à l'entrée du bourg de Moncé à dr. St Vincent, vers Pizieux, route du moulin de C., Mamers.

L : 86 km

Mamers, Marollette, Aillières-B., vers la Fresnaye, les-Ventes-du-F., à g., 1^{ère} à dr., tout droit Hauterive, Rond-Point, vers Semallé, 1^{ère} à dr. Forges, Radon, 1^{ère} à dr. après l'église Croix de Médavy, vers Alençon, 1^{ère} à g., vers Radon, 1^{ère} à dr. D.502, Semallé, D.307 vers ex RN12, 1^{ère} à g., 1^{ère} à dr., 1^{ère} à g. jusqu'à Roullée, à dr. Louzes, Bas d'Aillières, Marollette, Mamers.

S : 100 km

Mamers, St-Rémy-des-M., St-Cosme-en-V., Ruperroux-le-C., chemin vert, Briosne-les-S., Beaufay, Chanteloup, Savigné-l'E., Parence, Yvré-l'E., à l'entrée à g. Pont Romain, Champagné, Fâtines, à dr., 1^{ère} à g., 1^{ère} à dr. le long de l'autoroute, à g., à dr. tout de suite, Lombron, Torcé-en-V., Bonnétable, Terrehault, Courcival, Moncé-en-S., St-Vincent-des-P., St-Rémy-des-M., Mamers.

Dimanche 30

V : 52 km

Mamers, vers Contilly, Huchot, D174 à dr. vers Montgaudry, et à g. D649, Contilly, bas d'Aillières, D116, Villaines-la-C., Chaumitton, St-Rémy-du-V., l' Augoterie, à g. D19, Les Mées, Courgains, Marolles-les B., à g. D27 vers Moncé-en-S, et à g, route du moulin de C., Mamers.

L : 86 km

Mamers, St-Rémy-des-M., St-Cosme-en-V., Roupperoux-le-C., Bonnétable, St-Célerin, La Chapelle-St-R., Tuffé, St-Hilaire-le-L., Boëssé-le-S., St Aubin-des-C., Dehault, La-Chapelle-du-B., vers St-Cosme, La Croix des cinq Charmes, à dr. Bellou-le-T., Pouvrai, Contres, St-Pierre-des-O., St Rémy-des-M., route du moulin de C., Mamers.

S : 100 km

Mamers, Contilly, Blèves, Le Mêle-sur-S., Boëcé, 2^{ème} à dr. vers Courgeoust, à 50 m à g. au calvaire St-Langis-lès-M., à g. Bazoches-sur-H., Ste-Scolasse, Essay, au feu à g. Hauterive, Chassé, La Fresnaye-sur-C., vers Roullée 1^{ère} à dr. Louzes, tout droit puis à dr. les Aulneaux, à dr. Bas d'Aillières, Marollette, Mamers.

✂.....

Bulletin d'inscription au repas de la sortie conviviale du 12 septembre 2018

Restaurant Le Relais Fleuri St-Calez-en-Saosnois

A remettre à Gilles Gautier Ou Alain Lépinay

Nom :..... Prénom :.....

Réserve :..... place (s) à **13.00 euros** soit : euros

Les chèques seront à libeller à l'ordre de : « **Le Relais Fleuri** ».

(Seules les inscriptions, accompagnées de leurs chèques, seront validées)

Clôture des inscriptions Au plus tard le 05 septembre 2018 dernier délai.